

Actualités

Honneurs de la TV bis

Après Véronique Jobic et l'auberge de la Côte-d'Or, c'est Catherine Troubat qui a eu les honneurs de la télévision nationale. La dirigeante de la fabrique des Anis de Flavigny a été l'invitée de l'émission « Ils ont osé » diffusée sur France 2 en décembre dernier. Une émission qui a réuni des hommes et des femmes ayant marqué l'année 2010 dans tous les domaines. Catherine a été choisie pour son titre de la PME de l'année dans la catégorie Export.

Alizé encore

Le dispositif Alizé, dispositif national qui consiste à mettre gratuitement l'expertise de grands groupes à la disposition de petites et moyennes entreprises pour leurs projets de développement, a largement fait ses preuves. Car non seulement la CCI a décidé de l'étendre au Dijonnais, mais encore de le reconduire en haute Côte-d'Or pour trois ans. Toutes les PME qui souhaiteraient en bénéficier sont invitées à nous contacter.

Plénière de Mars

La prochaine plénière de l'association est prévue le mercredi 9 mars à 18 h 30 au lycée Anna-Judic de Semur-en-Auxois. L'occasion pour les élèves de BTS « rénové » assistant de gestion PME-PMI et leurs professeurs de présenter les nouvelles exigences de cette formation et plus particulièrement des deux périodes de stage (deux fois 6 semaines) et leurs contenus. Un point sera également fait sur les travaux des différentes commissions du club.

... Et repas

A l'occasion de la plénière de mars, un repas sera servi dans les locaux de l'école hôtelière Bernard-Loiseau du lycée de Semur. Le coût du repas est fixé à 22 € par personne à charge de chaque participant. Inscription auprès d'Irène Bianchi, CCI Montbard, avant le 7 Mars.

La commission école-entreprise active

Ses représentants étaient présents au forum des métiers organisé fin janvier dernier à Châtillon-sur-Seine.



L'interview du mois

Marc DEVIMES
Président de l'association
des Entrepreneurs de l'Auxois



« S'investir pour le territoire : un devoir »

E.A. - Pour quelles raisons avez-vous accepté de vous engager pour un deuxième mandat de président de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois ?

M.D. - Deux raisons m'y ont poussé : la passion, et l'investissement au sein d'un club dont la volonté est de faire progresser le dynamisme de notre territoire. La motivation de l'équipe du conseil d'administration et de l'ensemble des adhérents montre un réel engouement pour le développement de notre territoire. L'ensemble des acteurs économiques semble être conscient aujourd'hui des problématiques du pays de l'Auxois-Morvan côte-d'orien et une réelle dynamique amène tous ces acteurs à se mobiliser pour la revitalisation du territoire. C'est extrêmement passionnant.

E.A. - Quels sont les objectifs de votre deuxième mandat ?

M.D. - Lors de ce deuxième mandat, nous devons poursuivre le travail engagé par les commissions : la relation école-entreprise, le marketing territorial, en tenant compte des emplois qui ont été créés et des besoins en services, logements, formations et autres,

nécessaires à l'arrivée de nouveaux habitants sur l'Auxois. Un autre objectif sera d'encourager les acteurs entrepreneurs à nous rejoindre et à s'investir dans les projets supportés par le Club.

E.A. - Comment les Entrepreneurs de l'Auxois peuvent-ils contribuer au développement de l'Auxois ?

M.D. - Nous avons au sein du Club énormément d'informations tels que les besoins en personnel dans les 5 ans à venir suite aux départs en retraite, ainsi que ceux qui sont liés au développement de nos entreprises. Ces informations, nous devons les compiler et les transmettre aux acteurs du territoire qui sont les collectivités territoriales et les chambres de métiers afin qu'ils puissent prendre les décisions nécessaires aux investissements dont notre pays a et aura besoin. Les entreprises ont un devoir de création d'emplois et les collectivités ainsi que les différents organismes ont celui de faire en sorte que les populations viennent s'installer sur ce beau pays grâce au développement de l'attractivité du territoire.

Bilan 2010 - Perspectives 2011

Les Entrepreneurs de l'Auxois prêts pour une deuxième décennie. Un « bilan flatteur et un programme prometteur », telle est la conclusion de Patrick Ardisson, directeur de la CCI de Dijon, qualifiant l'exercice 2010 de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois présenté en assemblée générale en janvier dernier.

Un bilan flatteur avec plusieurs temps forts :

- Le 10^e anniversaire célébré au château de Chailly-sur-Armançon avec en tête d'affiche, Pierre Richard, ancien directeur de Dexia.
- Le soutien au lancement de la Maison des assistantes maternelles à Montbard
- Interventions auprès des scolaires et participation aux journées portes ouvertes des lycées de Montbard et Semur et au salon Apprentissimo organisé par la CCI
- Visites d'entreprises à chaque plénière
- Implication régulière au sein du comité de suivi du plan stratégique et marketing Tourisme du Pays
- Actions de communication avec l'achat d'un stand pour l'événementiel, l'édition d'une plaquette, la création d'un site internet et le lancement de sa lettre mensuelle baptisée « L'essentiel ».

... Et un programme prometteur développé par les différentes commissions du club qui poursuivront le travail engagé, toujours dans le but d'attirer les actifs, de développer les compétences, d'améliorer l'accueil.

Au chapitre des nouveautés :

- La commission « Ecole-Entreprise » se tournera vers les enseignants, en leur présentant les différentes filières existantes sur le territoire aux enseignants.
- Celle dédiée au « Marketing territorial » planchera sur la recherche de solutions pour garder les jeunes sur le territoire. Elle envisage également d'intégrer la commission économique du conseil de développement du Pays.
- La commission « Temps partagé » s'orientera vers la création d'une association ECA 21 à l'image de EC2 créée sur le Châtillonnais afin de répondre aux demandes des entreprises du territoire.
- Participation au groupement PER Metal Valley.

